

Compte-rendu de la Réunion publique du Conseil de Quartier de Gujan

**Mardi 29 Novembre 2022
18h30, Salle des Fêtes**

La réunion a débuté à 18h30.

→ **Xavier Paris, Premier adjoint au Maire**, a en introduction rappelé que les Conseils de quartiers qui sont au nombre de 7 (Chante-Cigale, Gujan, La Hume, Mestras, Meyran, et les zones d'activités et de loisirs), font désormais partie intégrante du paysage institutionnel de la Ville et qu'ils fonctionnent bien. La Ville fait en effet régulièrement appel à leurs membres pour avoir leur avis sur des sujets, des projets qui pourraient avoir un impact dans la vie de leur quartier. Ils se réunissent au rythme qu'ils ont déterminé et Xavier Paris, comme Tristan Pauc, le coordinateur pour la mairie, participent à quelques unes de leurs rencontres pour suivre l'avancement de leur travail. Cette réunion publique annuelle est donc un temps fort dans la vie du quartier car c'est à cette occasion que le Conseil de quartier présente au public ses actions, ses réflexions et donc finalement son bilan.

Xavier Paris passe ensuite la parole à Jean-Paul Vincent, animateur du Conseil de quartier de Gujan.

J-P. Vincent commence par annoncer le plan de son intervention :

- 1- La sécurité
- 2 – L'assainissement et les eaux pluviales
- 3 – La question qui fâche des moustiques

1 – La sécurité

* En termes de sécurité, il rappelle tout d'abord que la cohabitation entre les automobilistes (les plus en sécurité) est de plus en plus difficile avec les cyclistes, les usagers des engins de déplacement personnels (notamment trottinettes) qui sont pourtant soumis au respect du code de la route mais semblent l'ignorer (stops ou feux tricolores "grillés", circulation sur les trottoirs réservés uniquement aux piétons)... Il faudrait donc rappeler le coût des contraventions dans une perspective de dissuasion.

* Il est indispensable de mieux dégager la visibilité aux angles d'intersections pistes cyclables / débouchés de rue (exemple rue du Moulin Neuf/Avenue de Césarée).

2 – Assainissement eaux pluviales

Le 15 novembre dernier, le SIBA a organisé une réunion sur "la qualité des eaux du Bassin

d'Arcachon".

- Une étude a-t-elle été lancée sur la dépollution des eaux collectées par le Ruisseau du Bourg ?

- La mise en place de filets de récupération des saletés aux sorties des collecteurs d'eaux pluviales qui se déversent, entre autre, dans le ruisseau du Bourg est-elle prévue ?

- De la même manière, la mise en place de paniers de récupération des saletés dans les regards d'eaux pluviales est-elle aussi programmée ?

3 – Au sujet des moustiques

* Pour 2023, la municipalité a-t-elle envisagé une action pour nous éviter de passer une année comme celle que nous venons de vivre ?

* Enfin, une dernière remarque d'importance : il y a de plus en plus de petits déchets de toutes sortes, jetés sur les trottoirs ou les chaussées sans parler des parkings. Une action pour y remédier est-elle envisagée ?

* **Bernadette Mongis** dénonce les mauvais comportements des cyclistes, notamment en été pour les touristes, qui font le tour du Bassin qui prennent les pistes cyclables comme des pistes de vitesse. Ne pourrions-nous pas envisager de faire un petit prospectus à l'attention des usagers du vélo pour leur rappeler de respecter le code de la route. **Xavier Paris** lui répond que ce peut être une bonne idée et propose au conseil de quartier de travailler à sa rédaction. **Jean-Paul Vincent** propose d'organiser une réunion publique avec la Police municipale mais **Xavier Paris** craint que ceux qui viendraient soient ceux qui respectent déjà la réglementation.

Fin de l'exposé. Xavier Paris reprend la parole pour donner quelques explications sur les principaux sujets évoqués.

En matière de sécurité

* **Xavier Paris** convient qu'il s'agit d'un vaste sujet qui est une priorité pour la municipalité. Il informe d'ailleurs le public que dans le dernier classement du Parisien des Villes de plus de 20 000 habitants les plus sûres, Gujan-Mestras figure dans le top 10 (8^{ème}). L'équipe municipale est donc satisfaite de ce résultat qui vient couronner les efforts consentis par la Ville tant au niveau des moyens humains que matériels mis en oeuvre pour sécuriser au mieux notre commune. Cela passe à la fois par un mix efficace entre prévention (grâce à des campagnes de sensibilisation régulières sur le terrain ou par affichage) et sanction par la verbalisation.

* Le sujet des EDP (engins de déplacement personnel) est réel : le Conseil national de sécurité routière demande au Gouvernement de prendre des mesures fortes qui passent par la réglementation afin de faire respecter l'usage exclusif des trottoirs aux piétons. Seuls les enfants de moins de 8 ans à vélo sont autorisés à les emprunter.

* **Xavier Paris** ajoute que nous avons la chance d'avoir un réseau de pistes cyclables très

dense et les efforts se poursuivent pour dans le sens d'un maillage toujours plus efficace. En outre, un travail a été réalisé avec l'Office du Tourisme pour améliorer les connexions et surtout la signalétique. C'est chose faite depuis quelques mois pour le quartier de la Hume et en 2023, ce sera au tour du quartier de Gujan au carrefour de la rue de l'Yser et de la rue du Maréchal Joffre.

● **Public** : les EDP doivent-ils être assurés ? **Xavier Paris** répond par l'affirmative et précise que les vélos électriques doivent avoir une assurance spécifique.

● **Vincent Cart** déclare que le problème devrait s'amplifier vu l'engouement pour le vélo. Il y a donc un intérêt à avoir une réflexion sur le sujet et pourquoi pas aller vers une généralisation du casque pour l'usage du vélo.

Xavier Paris ajoute que malgré les campagnes de sensibilisation, des enfants viennent encore le matin de nuit à vélo sans éclairage.

● **Public** : quelle est la responsabilité du piéton sur la piste longeant la voie ferrée car il n'y a pas de trottoir. C'est un espace partagé et la cohabitation doit pouvoir se faire en toute intelligence.

● **Public** : avez-vous des contacts avec l'association Vélo Bassin ? **Xavier Paris** confirme que c'est le cas.

● **Public** : une personne dénonce l'envahissement des voitures sur les trottoirs rue de l'Or, Allée du Fin.

● **Public** : rue Paul Bataille : pas de trottoirs, où peut passer une personne handicapée, qui est responsable en cas d'accident ? **Xavier Paris** déclare qu'il en a conscience et cite l'exemple du Cours de la Marne qui va passer en sens unique pour avoir la place réglementaire de faire un trottoir et du stationnement. Une étude dans le même sens va être menée pour la rue Paul Bataille. Idem pour la rue Pasteur.

● **Public** : Cours de la Marne : il faut bien insister sur la signalisation. **Xavier Paris** rappelle qu'il y aura bien un marquage au sol qui sera fait.

● **Public** : il faudrait rendre obligatoire le passage sur une piste cyclable quand elle existe. Ce la semble normal pour **Xavier Paris** notamment quand c'est un espace partagé.

● **Public** : où sera l'accès au nouvel ensemble immobilier sur l'îlot Pasteur ? **Xavier Paris** indique que la démolition interviendra au 1er trimestre 2023, qu'il y aura 84 logements avec un parking semi-enterré. La sortie se fera sur l'avenue Césarée avec une voie de dégagement.

● **Public** : une personne regrette la saleté (plâtres, plastiques..) entre les cabanes sur le port de Larros. A-t-on une réponse au sujet de la demande de la Ville de récupérer la

gestion de ce port ? **Xavier Paris** précise en effet que c'est la volonté de la municipalité de valoriser ce port qui est aujourd'hui davantage un port touristique et patrimonial que professionnel, tout du moins sur la darse centrale. Nous avons de beaux chantiers navals, il serait justifié d'avoir comme à La Teste un quai du Patrimoine. Nous avons encore un point noir, celui du bâtiment délabré suite à l'incendie de Codimer. Mais nous avons eu une grosse déception la semaine dernière avec le refus du Conseil Départemental qui rappelle que la loi a attribué la gestion des ports ostréicoles et qu'un retour en arrière n'est plus possible. Nous avons rencontré avec Madame le Maire le Président du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon qui s'est engagé sur la réalisation d'un quai du Patrimoine, mais aussi sur le dossier de Codimer. Couach chercherait en effet à s'agrandir et nous avons en outre des besoins urgents de parking. Nous maintenons donc la pression sur le Syndicat Mixte.

● **Public** : où en est-on au sujet du recrutement de policiers municipaux ? **Xavier Paris** rappelle que nous avons actuellement 11 agents tout en reconnaissant que c'est insuffisant pour une ville de notre taille. Nous leur avons donné ces dernières années beaucoup de moyens matériels. Le reste dépend hélas d'une contrainte budgétaire.

● **Public** : une personne souhaiterait une régulation de la vitesse plus importante devant l'Eden avenue Césarée. **Xavier Paris** répond que la Ville a investi dans les radars (des jumelles radar mobile) et que 2 nouveaux radars pédagogiques vont venir compléter les 2 déjà existants. Il rappelle en outre qu'il s'agit d'une route départementale et non communale.

● **Public** : une personne signale qu'à l'angle de l'Allée Nicolas Poussin et de l'avenue Césarée, il y aurait 2 pins et 2 chênes qui masqueraient la visibilité. Une visite sur place sera programmée.

● **Public** : la salle de spectacle sera t-elle desservie par le transport collectif ? **Xavier Paris** confirme que ce sera bien le cas et **Patrick Labrue**, Directeur de Cabinet, ajoute également que le transport de nuit organisé par la Cobas fonctionnera aussi.

● **Public** : une personne fait remarquer que le long de la voie ferrée, boulevard Pierre Dignac, il ya 2 passages piétons mais qu'il en manque un 3^{ème}.

● **Public** : il est indispensable de préserver les petits bois (quartier des musiciens). Car ce sont des poumons verts. Que fait-on ? **Xavier Paris** précise que la modification n°7 du PLU a pour objectif précisément de protéger les espaces verts existants dans la zone urbanisée avec une obligation de prévoir des zones vertes au sein des lotissements. Ils ont été en outre identifiés et classés comme espaces verts protégés.

● **Public** : allée Combecave, en sens interdit en remontant, serait-il possible de mettre un sens interdit sauf vélos. Cette rue est effectivement très étroite. **Xavier Paris** propose éventuellement de faire une bande cyclable si la largeur le permet (1 mètre est nécessaire).

Comme c'est le cas de la rue de l'Or.

● **Public** : l'avenue du Maréchal Leclerc sera t-elle réaménagée ? **Xavier Paris** réaffirme que c'est une voie importante et qu'il y a bien une volonté de la réaménager mais pas tout de suite (la priorité a déjà été donnée à l'avenue de la République et au Cours de la Marne). Elle est assez large, et c'est donc un boulevard. Une réflexion pour la passer en sens unique pourrait, pourquoi pas, voir le jour.

● **Public** : la rue de l'Église sera t-elle réaménagée car les trottoirs sont "minables" ? Non ce n'est pas prévu. **Xavier Paris** rappelle tout de même que les travaux de voirie représentent 50% des investissements pour un montant d'environ 3,5 millions d'euros. La Ville a 160 km de voirie communale. C'est un choix politique mais on peut s'enorgueillir d'avoir aucune hausse de la fiscalité depuis 18 ans ! Depuis le début du mandat, la priorité a été donnée aux grands axes structurants (Rue Aimé Broustaut, Cours de la Marne, de la République...). On ne peut pas tout faire. Il rappelle par ailleurs que le service de la propreté urbaine est composée de 18 agents qui interviennent sur tout le territoire de la Ville.

● **Public** : la nuit sur le Cours de Verdun, les automobilistes prennent cette voie pour une autoroute. **Xavier Paris** rappelle l'engagement de la municipalité qui a été respecté de mettre en place des patrouilles de nuit durant les vacances scolaires et l'été.

En matière d'eaux pluviales

Xavier Paris rappelle que cette compétence incombe au Siba depuis 3 ans.

Les bouches d'égoûts sont désormais équipées de récupérateurs d'eau. Des opérations de nettoyage sont régulièrement organisées avec Elisabeth Rezer-Sandillon, l'adjointe au développement durable. Le service de propreté urbaine est également aidé de prestataires externes sur les grands axes.

Xavier Paris insiste sur le rôle des crastes qui demeurent essentielles pour assurer les bons écoulements. En revanche, si les crastes sont privées, il revient à chaque propriétaire d'entretenir la craste longeant son terrain. Des courriers viennent leur rappeler le cas échéant et la Ville mène des campagnes de sensibilisation à l'aide de flyers que le Conseil de quartier a d'ailleurs déjà distribués.

● **Public** : était-ce judicieux de faire un parking souterrain dans le programme immobilier "Reflets du Bassin" sur l'îlot Pasteur sachant que le parking enterré sous la résidence à la place de la Guérinière est souvent inondé ? **Xavier Paris** précise que le parking n'est pas souterrain à proprement parler mais semi-enterré.

● **Public** : les containers sur les trottoirs (comme c'est le cas devant la résidence à la place de la Guérinière) peuvent-ils être utilisés ? **Xavier Paris** : A partir du moment où ils sont situés sur le domaine public, oui, ce sont des containers à apport volontaire.

